



## Calcul du Salaire Mensuel Annualisé de Sandrine

Ce calcul est fait pour 1 an soit 36 semaines ; il est à réajuster toutes les années.

### Détail des horaires page 3

Semaine Paire : 23h / Hebdomadaire

Semaine Impaire : 25h / Hebdomadaire

Semaine non scolaire : **Caroline MARTIN est scolarisé et Caroline vient que durant les période d'école**

Les horaires sont identiques, car les obligations professionnelles des parents restent inchangées.

### 36 semaines annuel : 864 Heures annuelles

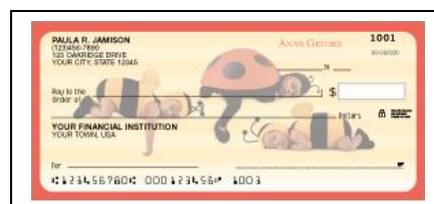
18 semaines de 23 heures de travail => 414 Heures annuelles

18 semaines de 25 heures de travail => 450 Heures annuelles

### Rappel salaire horaire (page 5)

Brut : €

Net : € (page 5)



### Calcul salaire

Salaire annuel brut : € (864 \* Tx horaire\* 1, 1)

Salaire annuel net : € (864\* Tx horaire \* 1, 1)

Salaire mensuel brut : € mensuel (salaire annuel : 12)

Salaire mensuel net : € mensuel (salaire annuel : 12)

Les indemnités, les heures complémentaires et supplémentaires sont à rajouter au fur et à mesure en temps réel (tous les mois)

Signature des futurs employeurs  
Mr et Mme MARTIN

Signature de la future Assist. Mat.  
Sandrine FEVRIER